

M. BIGGAR: Oui.

L'autre document que j'ai m'inspire quelque doute, et le Comité dira peut-être ce qu'il en pense. C'est un exposé élaboré en sept chapitres sur la situation actuelle, sur les 2,098 milles de voies que l'on propose d'abandonner qui étaient utilisées en commun par le National-Canadien et le Pacifique-Canadien; on avait proposé leur abandon à la Commission Duff. Le document traite de chacun de ces sujets, du nombre de milles présentement abandonnés, en voie d'abandon, en suspens, à l'étude, dont on a refusé l'abandon, et ainsi de suite. C'est un exposé fort élaboré préparé par M. Fairweather; le Comité pourra peut-être le trouver utile. Je ne le crois d'aucune valeur à moins qu'on ne l'imprime. Le Comité désire-t-il le voir imprimé?

L'hon. M. BLACK: Ne sommes-nous pas en train de l'avoir en témoignages?

M. BIGGAR: Les témoignages ne vous le donneront pas sous une forme aussi concise et complète.

L'hon. M. McRAE: Ce document nous serait fort utile. Il sert aussi de base de calcul.

M. BIGGAR: Ce sera donc la Pièce n° 56.

Puis le Comité m'a laissé le soin d'étudier la Pièce 45 dont on n'a pas ordonné l'impression. En la parcourant j'en ai conclu qu'il serait peut-être à propos de la faire imprimer. On y compare tous les programmes d'abandon de lignes, le premier programme du Pacifique-Canadien de 5,051 milles, le premier du National-Canadien, de 2,434 milles; vient ensuite un projet distinct indiquant lesquelles des données sont communes aux deux programmes; puis c'est un programme de coopération du National-Canadien présenté devant la Commission Duff, 2,261 milles; un programme du National-Canadien sur les voies à faible trafic, 1,966 milles; et enfin une colonne comprenant le détail des propositions faites ici par M. Fairweather et couvrant 1,129 milles. Il serait difficile d'imprimer ce document tel quel; mais avec quelques modifications fort légères il peut s'imprimer sur trois ou quatre pages de format ordinaire et le Comité désirera peut-être l'avoir. Il y trouvera la documentation nécessaire sous une forme plus convenable que toute autre.

Le PRÉSIDENT (le très hon. M. Graham): Il serait très utile non seulement à nous-mêmes mais aussi à tout comité futur d'enquête.

M. BIGGAR: Tous les renseignements vous y seraient fournis en abrégé.

Le PRÉSIDENT (l'hon. M. Beaubien): Il contient une partie des témoignages consignés au compte rendu.

M. BIGGAR: Mais pas tous, il s'en faut. Ce serait la Pièce n° 57.

L'hon. M. COTÉ: Les abandons de lignes constituent une si faible partie des économies à effectuer que nous avons, me semble-t-il, gaspillé une bonne partie de notre temps sur ce sujet.

M. BIGGAR: Notre attention a été retenue sur ces abandons. C'est notre unique excuse.

L'hon. M. DANDURAND: Tout de même il y a des économies à effectuer, et nous ignorons encore ce qu'elles visent.

M. BIGGAR: Ces documents une fois imprimés, le Comité pourra les examiner plus facilement.

L'hon. M. COTÉ: L'abandon des lignes est le fantôme du sénateur Dandurand.

L'hon. M. DANDURAND: Ce fut l'argument primordial de sir Edward Beatty.

L'hon. M. McRAE: C'est le fantôme des chemins de fer.

M. BIGGAR: J'ai pressenti les témoins que l'on a proposés sur le sujet de nos délibérations passées en vue de vérifier les calculs, et l'idée fut émise qu'il serait